

LA CITE VERTE





INTRODUCTION

La croissance urbaine renvoie au phénomène d'urbanisation des populations et des espaces.

La rotation de la population urbaine en Belgique est constante. Les jeunes ménages citadins, dès la naissance de leur 1^{er} enfant, quittent leur appartement pour une maison individuelle avec jardin dans les faubourgs verts calmes et aérés. Ils recherchent une meilleure qualité de vie. Ils rêvent de renouer avec la nature.

Pourquoi se « mettre au vert » est-il devenu un phénomène de société, comment est-il un des moteurs de l'étalement urbain ? Comment infléchir les trajectoires résidentielles des ménages vers le périurbain ? Augmenter la présence de la nature en ville pourrait être un des moyens pour y parvenir.

VÉGÉTALISER LA VILLE



Vue du ciel, la structure « grain de verdure »¹ d'une ville est comparable à un nuage de points noyés dans un ensemble de constructions. En réalité, cet ensemble de taches vertes est composé d'habitats hétérogènes : jardins, squares, parcs, terrains vagues qui sont plus ou moins isolés les uns des autres par des obstacles de tous genres : immeubles, routes, murs, clôtures.

Malgré l'encombrement du milieu urbain, la ville est le théâtre d'échanges et de dispersion d'espèces sauvages utilisant toute la gamme des continuités vertes possibles, les courts d'eau et leurs plantes rivulaires, les aménagements verts des voies rapides urbaines et les friches des voies ferrées. Pour faciliter les échanges entre la faune et la flore de la ville et de la campagne, nous pouvons maintenir et renforcer les capacités de connections des espaces verts intra-muros avec les ceintures vertes périurbaines. Nous pouvons développer des corridors verts en augmentant les continuités biologiques, créer des voies vertes, sans interruption ni obstacle physique pour favoriser la libre circulation des animaux et des plantes.

Actuellement, nous sommes à la recherche d'un nouvel équilibre. Nos consciences se sont réveillées quant au traitement des déchets, de la consommation d'énergie, des matières fossiles. Nous veillons à la qualité de l'air, de l'eau et des sols. Malgré nos efforts, nous abusons des ressources de notre terre et risquons de les épuiser. Nous sommes à la recherche d'un nouvel équilibre axé sur le développement durable, le maillage vert et bleu.

De nombreux urbanistes, architectes et politiciens ont conscience de l'importance de la présence de la nature en ville. Ils oeuvrent, dans la mesure de leurs compétences et du temps qu'ils peuvent consacrer à cette problématique, à végétaliser la ville.

1] BOUTEFU, Emmanuel, « Brève histoire contemporaine de l'urbanisme végétal », in *Certu, Ville et Environnement, Nature en ville*, n°29/140, p8



Les paysagistes ont également un rôle important à jouer. Ils verdurisent les façades, les toits et balcons, les parkings, clôtures et mobilier urbain. Leurs pratiques ne présentent que des avantages : la rétention des eaux pluviales, un frein sur leur écoulement, la climatisation naturelle pour le bâtiment et la conservation plus longue des matériaux. Les avantages au niveau esthétique sont indéniables. Végétaliser réduit les nuisances visuelles, cela peut masquer des infrastructures peu jolies ou, au contraire, mettre en valeur un patrimoine architectural. C'est aussi un moyen efficace et permanent dans la lutte anti-tag.

Sur le plan sanitaire et thérapeutique, l'effet de la présence de végétaux est positif. Ils fixent les polluants solides et absorbent les polluants gazeux. Ils réduisent, de la sorte, les facteurs allergènes et les maladies respiratoires.

UN ATOUT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Végétaliser la ville est un « atout face au changement climatique »². L'asphalte, le béton et le granit accumulent l'énergie solaire la journée et déstockent la chaleur emmagasinée la nuit tombée. Ce sont de véritables puits de chaleur qui alimentent l'îlot de chaleur urbain. L'aménagement de parcs arborés permet d'abaisser la température de 1°C dans les rues adjacentes sur une distance de 100m. Une augmentation de 10% de l'emprise verte au sol diminue la température de l'air ambiant de presque 1%. Cet écart de 1% n'est pas anodin en termes de mortalité pendant les vagues de chaleur. Végétaliser la ville participe également à la lutte contre l'effet de serre par le recyclage du dioxyde de carbone en oxygène.

2] Article en ligne : Végétalisation des villes : un atout face au changement climatique : <http://lanatureenville.blogspot.com> (site consulté le 14 mars 2009)

FLEURIR LA VILLE



Le « fleurissement »³ des villes fait partie du même mouvement. Le choix des architectes de jardin en matière de plantes est vaste. Ils disposent aujourd'hui d'arbustes à fleurs, de légumes, de plantes grimpantes ou tapissantes ou autres graminées.



Fleurir une commune demande une réflexion sérieuse pour arriver à une démarche cohérente. Il s'agit de tenir compte des ambiances paysagères, d'accompagner les logiques d'organisation des quartiers : mettre en valeur le bâti, qualifier l'espace libre ou souligner un tracé. Il convient de passer en revue les surfaces trop petites qui ne sont pas porteuses d'identité et de concentrer les efforts sur les secteurs où la densité végétale est

suffisamment importante pour avoir un impact visuel significatif.

Une littérature abondante permet de s'informer sur les aménagements réalisés dans l'esprit du développement durable. Elle aborde la gestion différenciée des espaces verts, l'usage des produits phytosanitaires et des techniques alternatives, la gestion économique de l'eau, les sols et les supports de culture, le recyclage des déchets verts, le compostage, le paillage, les plantes couvre-sol, les vivaces, les rosiers... Certains ouvrages présentent une estimation financière des principaux travaux urbains et paysagers, ils permettent à leurs lecteurs de mieux connaître les prix pratiqués et de mieux prévoir le coût global d'un chantier.

Le square, les espaces verts et parcs urbains répondent, quant à eux, à une attente sociale.

Nous pensons qu'augmenter leur offre gommara non seulement les attributs de la ville minérale : le béton et l'asphalte mais diminuera aussi la criminalité.

3] BOUTEFEU, Emmanuel, « Des fleurs aux paysages : villes fleuries, villes paysages » in *Certu, Ville et Environnement, Nature en ville*, n°29/140, p1

L'APPORT DE L'ARBRE EN VILLE



Une ville ne peut se concevoir sans arbres. Ils représentent plus que du simple mobilier, ils symbolisent plusieurs enjeux : patrimonial, économique, politique, social, écologique.

L'arbre urbain génère une plus value à la valeur des maisons situées dans son environnement. Il améliore le climat et l'air, il protège des nuisances sonores et visuelles. Il est un habitat pour la faune et la flore. Bien qu'il s'épanouisse difficilement dans un milieu urbain hostile, le climat, les polluants et des conditions hydriques difficiles, sa présence en nombre est bénéfique⁴. Pour être préservé et entretenu, le patrimoine arboricole nécessite des soins d'autant plus particuliers qu'il ne peut se régénérer de lui-même. Sa gestion nécessite une connaissance détaillée des arbres, leur nombre, leur état de santé, leur répartition en classe d'âge, leur localisation. Car, en effet, le rythme des plantations diminue, les arbres subissent des infestations majeures, ils ont des blessures, sont abattus de manière injustifiée ou par erreur ou, enfin, sont envahis par les infrastructures publiques.

L'information et la sensibilisation font partie intégrante de la démarche. Nous pensons qu'organiser ces « actions pédagogiques » est du ressort des professionnels pour attirer le public, animer les réunions ou réaliser des supports de communication de qualité.

La gestion du patrimoine arboricole nécessite une vision à long terme, l'établissement de règles appropriées, l'accroissement des plantations et enfin, la sensibilisation à la responsabilisation de tout un chacun.

L'arbre public relève néanmoins, en premier lieu, de la responsabilité collective.

4] AMANN, N., et alii, *L'arbre en milieu urbain-Conception et réalisation de plantations*, Paris, Infofo, 28/11/2008

Chaque commune devrait élaborer un plan arboricole. Une priorité à l'arbre de rue devrait être accordée, ensuite, les locaux devraient traiter des arbres situés dans les parcs, places, terrains en friche et près des réseaux cyclables. Les élus pourraient soumettre ce plan à la consultation publique afin de sensibiliser les citoyens à l'importance de leur adhésion.

Chaque commune devrait également avoir sa pépinière afin d'avoir à sa disposition des arbres de qualité et adaptés aux conditions urbaines.

LE PLAN DE VÉGÉTALISATION



Avoir des produits de qualité est une première chose. Les utiliser ensuite judicieusement en est une autre. Le plan de végétalisation ou « plan vert, de paysage ou d'embellissement »⁵ peut s'avérer être un outil de travail précieux. Il comporte différents volets : la planification, la gestion et l'évaluation. Il constitue un guide utile pour les gestionnaires, les services publics et les hommes politiques qui font la ville au quotidien.

La présence d'une trame végétale touffue, bien entretenue et continue est indispensable à la cité. L'attrait d'une ville dépend, en effet, du subtil équilibre entre les masses bâties et les espaces verts.

La qualité du cadre de vie influence fortement le choix de localisation des habitants et des technopôles.

Si ce plan de végétalisation est un plan d'embellissement, il est aussi un programme de gestion des écosystèmes. Après avoir réalisé l'inventaire des ressources existantes au niveau de la flore et de la faune et réalisé les interventions nécessaires dans des endroits précis, le programme de surveillance permettra d'identifier rapidement le moindre changement dans le milieu ciblé : les perturbations naturelles (maladies) ou induites par la présence humaine (blessure, envahissement des infrastructures publiques).

5] BOUTEFEU, Emmanuel, Prendre en compte les espaces verts dans un plan local d'urbanisme, in *Certu, Ville et environnement, Nature en ville*, n°29/140, p1

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Le patrimoine de la ville et sa mise en valeur sont importants⁶. Aménager des espaces paysagers, voire des jardins, au sein du tissu historique des villes et villages pose des questions. Comment faire cohabiter, en effet, le patrimoine et le végétal pour une meilleure compréhension du lieu et de son esprit. Le végétal possède des vertus d'apaisement et d'esthétique, il peut, de surcroît, mettre en valeur le patrimoine pour autant que le projet paysager soit cohérent, qu'il montre une compréhension du contexte architectural, urbain et historique. Ce dernier compte nombre de fontaines, lavoirs, halles, édifices civils (palais de justice) ou culturels (opéras).

Les architectes de jardin sont capables de tirer parti des moindres recoins pour créer des jardins de patio, des scènes chromatiques en jouant sur les contrastes de couleurs liés aux effets de feuillage et à l'éclat des floraisons.

Par le rehaussement des murets comme autrefois, l'aménagement de terrasses dans le respect de la nature, un joli fleurissement, le site - espace bien défini - deviendra un bel ensemble intégré. Le fléchage sera une composante déterminante du projet. La création de fontaines, la mise au point d'un bon éclairage nocturne, la mise en place de bancs attireront les touristes et généreront un profit commercial local. Des fêtes pourront être organisées.

6] Patrimoine et végétal, quel dialogue ? Paris, Conseil National des Villes et Villages Fleuris et le Ministère de la Communication, s.d.

CONCLUSION

La végétation colore le paysage des rues, assainit l'air, fait obstacle au bruit et filtre la lumière artificielle. Elle donne au paysage son caractère identitaire.

Il est de notre devoir de préserver et améliorer ce capital végétal, patrimoine vivant à respecter et richesse collective à augmenter. Mener une stratégie d'harmonisation des composantes végétales et urbaines est le fruit d'un travail concerté, d'une vision partagée, elle est de la responsabilité de tous et chacun : citoyens, employés communaux et hommes politiques.

Depuis l'émergence des préoccupations écologiques dans le cadre du développement durable, nous avons pris conscience de l'importance de la biodiversité, des interconnexions qui se tissent au sein de l'ensemble du vivant et du statut de l'homme qui vit dans la planète et non sur la planète. Nous avons pris conscience du « désencastrement » de l'homme de son berceau naturel ainsi que des conséquences de notre erreur d'appréciation de notre relation au vivant. Nous devons prendre, en conséquence, les mesures pour inverser la tendance.

Auteur : Isabelle Wiaux
décembre 2009

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Eglises 45 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/238 01 00

info@cpcp.be